« Il est urgent de mettre la recherche du Bien commun au cœur de notre projet de société. »

Publié le 13 décembre 2019

Dans une tribune qu'ils ont co-signée, Blandine Mulliez, Présidente de la Fondation Entreprendre, François Asselin, Président de la CPME, Geoffroy Roux de Bézieux, Président du MEDEF, et Philippe Royer, Président des EDC, plaident en faveur de l'économie du bien commun, en soulignant le rôle central qu'ont à jouer les entreprises en ce domaine. Cette tribune est publiée en marge des Rencontres de l'économie du Bien commun qui aura lieu le 13 décembre prochain au Collège des Bernardins.

Par bien commun, ils entendent « *l'ensemble des conditions économiques, culturelles et sociales permettant à toute personne, à sa famille et aux groupes auxquels elle appartient, d'atteindre mieux et plus facilement leur plein épanouissement. Ces conditions regroupent de nombreux domaines, en particulier le travail, l'éducation, la santé, le logement, l'alimentation, l'environnement, les transports, la culture ou la religion*. »

Les entreprises ont bien sûr un rôle central à jouer en ce domaine. « *Elles sont les poumons de l'activité économique et au cœur de la vie de beaucoup de Français* » rappellent les signataires. « *Au carrefour des attentes des différentes parties prenantes, elles agissent pour le développement de leurs salariés, la satisfaction de leurs clients, la coopération avec leurs fournisseurs, la rémunération de l'investissement de leurs actionnaires, le financement des services publics par la fiscalité et bien d'autres choses encore.* »

C'est pourquoi, « *ils invitent tous les entrepreneurs qui le souhaitent et le peuvent à tourner résolument leur entreprise vers le service du Bien commun, à dépasser les intérêts particuliers pour œuvrer à un développement qui associe esprit d'entreprise, épanouissement des salariés, profitabilité, pérennité, innovation, intégration des plus fragiles et respect de la planète.* » (...)

« *Confions des responsabilités à nos salariés, assurons-nous de l'équilibre entre leur vie privée et professionnelle, accueillons les plus fragiles et préservons notre environnement. Le Bien commun est un cap qui doit guider l'entreprise.* »

>> Consulter l'intégralité de l'article sur le site de La Tribune